
Aux origines d'Oran : le ravin de Ras el-Aïn*

Ammara BEKKOUCHE**

Le site méditerranéen de la ville d'Oran est composé du Mont Murdjadjio et d'un littoral abrupt soulignant une anse prédestinée aux activités portuaires. Une des particularités de la ville tient à l'existence du ravin de Ras el-Aïn qui fut décisif de son implantation¹. Il y a dans cette relation une valeur à révéler et à traduire en terme de potentialité pour le développement de la ville. A cet effet un retour vers le passé permet de découvrir en quoi réside la singularité de sa dimension et de la comprendre pour la définir. Les interprétations historiques permettent ainsi de restituer la succession des différents états qui ont structuré la logique de développement établie entre le ravin et la ville. Il s'agit de retrouver les conditions d'un processus, d'en énoncer les principes pour préparer le cadre d'intervention au moment où les études d'urbanisme déclarent engager une démarche culturelle dans l'élaboration du Plan Directeur d'Aménagement Urbain (PDAU)².

* Le ravin était aussi connu sous le nom de Oued er Rehi (Oued des moulins), mais seul celui de Ras el-Aïn existe de nos jours. Il semble que les deux noms se juxtaposent pour signifier en aval la présence des moulins, et en amont celle de la source principale. L'Oued er Rehi et ses moulins disparaissent avec le comblement du ravin lors des opérations d'aménagement du site suite à la colonisation française en 1830.

** Architecte - Enseignante / U.S.T.O

¹ LESPES, R. : « *La présence d'un oued permanent d'eau douce et potable, avait été une des raisons primordiales qui avaient fixé le choix du site d'Oran pour l'établissement d'une ville. Depuis l'origine jusqu'à notre occupation, il ne semble pas qu'elle ait souffert de l'insuffisance des ressources naturelles. A la source, dont le Ras el-Aïn était la surgescence, en amont de la porte du ravin, avait été ajouté, probablement au début du XVème siècle, celle de Bilal, de faible débit* ». - p. 279.

² Orientation donnée par le Décret 91-177 du 28/5/91 fixant le contenu des documents du PDAU, Art. 17 : « *Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme se compose d'un rapport d'orientation qui présente (entre autre) :* »

L'intérêt de la présente réflexion vient du constat de l'absence de l'image paysagère dans la représentation de la ville. L'année 1992 appuie cette observation par la célébration du bicentenaire d'Oran, qui a commémoré le départ définitif des Espagnols, et la restitution de la ville au Beylicat turc en 1792. La presse locale et diverses manifestations ont contribué à faire connaître les patrimoines turcs et espagnols. Quelques éléments marquant le site urbain sont exposés en commentant leur usage et leur passé architectural. L'attention est surtout retenue par ce qui a été construit ou ce qu'il en reste : les forts, les mosquées, le Château du Bey, la Casbah... L'idée de site, n'apparaît pas comme une donnée inscrite dans la mémoire collective. Cette tendance à l'oubli dans l'évocation d'Oran touche notamment ce qui caractérise son identité paysagère. La reconstitution de son image basée sur les principes fondamentaux de la composition urbaine³, se doit de rétablir l'essence du ravin de Ras el-Aïn compte tenu de son ancrage toponymique tant historique que géographique. Initialement faubourg⁴ devenu par la suite un des villages le plus important d'Oran⁵, il signifie la portée de son parcours qu'il convient de réhabiliter pour évaluer ses potentialités.

a) L'analyse de la situation existante et les principales perspectives de développement compte tenu de l'évolution économique, démographique, sociale et culturelle (c'est nous qui soulignons) du territoire considéré » p. 810.

La même orientation a été reprise par la Direction de l'Urbanisme lors de l'établissement d'un cahier de charges préparant l'appel à la concurrence pour l'étude du PDAU. Le critère culturel dans la méthodologie d'approche a été pris en considération pour l'appréciation des offres par la commission chargée de cette tâche.

³ Les travaux de Pierre Pinon sur la composition urbaine donnent une idée complète de sa définition. Voir ses ouvrages «*composition Urbaine*», *I Repères, II Projets. 1992 & 1994*.

⁴ LESPES, R. : op. cité « *A l'époque la plus prospère, celle du XVème siècle, la population déborda sur le plateau de Karguentah et du côté de Ras el-Aïn au Sud, où il exista de véritables faubourgs.* »

E. de la Pirimaudaie rapporté par R. Lespes «*La mosquée et le marabout de Karguentah furent lors de la prise d'Oran en 1509, le refuge de défenseurs qui résistèrent héroïquement pendant cinq jours. Quant au Faubourg de Ras el-Aïn, il fut de tout temps le refuge des tribus qui venaient s'abriter sous la protection de la place.* » - p. 75.

A la suite de l'extension de la ville, le village est devenu le quartier de Ras el-Aïn. «*Le même nom est donné à la rue principale de ce quartier qu'elle traversait en le liant à la source de Ras el-Aïn.* »

⁵ LESPES, R. «Op. cité : Le chiffre de population donné en 1930 concernant le Ravin de Ras el-Aïn est de 1079. Il se situe après celui des faubourgs de Saint-Engène (8624), Médioni (4155), Melis (2334), Sananes (1928), Monplaisant (1307) et Victor Hugo (1211). Il dépasse cependant Sanchidrian (794), Les Planteurs (384), Cité Pouyet (371), Maraval (296), Ruche des PTT (139) et Monte-Cristo (76)». p. 124.

1. Oran dans les représentations iconographiques

A l'échelle géographique locale, la ville d'Oran, dans les documents iconographiques, apparaît toujours comme une partie d'un territoire limité à l'Ouest par le site de Mers el Kébir, et à l'Est par celui du Ravin Blanc. La ville proprement dite et le Ravin de Ras el-Aïn constituent une totalité à l'intérieur des remparts⁶. Support morphologique exceptionnel⁷, le ravin structurait des pratiques qui déterminaient son caractère et lui procuraient une atmosphère propre. Deux gravures de l'époque offrent une image proche d'une réalité dont la valeur paysagère disparaîtra après son urbanisation⁸. Cet apport nous informe sur la nature de l'harmonie établie entre la ville et le ravin ainsi que sur la capacité d'une société à structurer les données d'un milieu. Le ravin fournissait en plus de l'existence de jardins qui alimentaient la ville, de «...bons matériaux de construction tout proches et faciles à extraire»⁹. Une interprétation des données graphiques et descriptives, permet de dégager quelques principes schématisant les grandes lignes d'aménagement de l'espace. Ils renvoient à l'association de critères relatifs aux potentialités du contexte que sont la morphologie et l'usage de l'espace.

La composante principale du ravin est l'eau. Issue de sources et d'écoulement pluvial du Murdjadjø naturellement orienté vers le lit du ravin, l'eau structure une logique d'aménagement basée sur l'activité majeure d'exploitation terrienne. D'autres activités liées aux moulins, lavoirs et fontaines se concrétisent en activités attractives et ponctuent les rythmes des pratiques sociales dans le temps et l'espace. Leur

Par ailleurs, « Beaucoup plus important était celui de Ras el-Aïn (village), moins compact d'ailleurs que Karguentah, mais qui abritait dans les meilleures constructions, le long de la vallée, entre le Fort Saint André et le Fort Saint Philippe, les chefs de la plupart des tribus de la plaine. » - p. 157.
 « Rozet, Tome III, p. 276 et suivantes dont la description des faubourgs est très précise et très vivante. Il signale que les «chefs de presque toutes les tribus arabes de la plaine... avaient des demeures à Ras el-Aïn où il a vu dans la partie Sud, plusieurs grandes maisons mauresques bien construites et tout à fait à l'extrémité, sur la route de Tlemcen, une petite mosquée. » p. 157.

⁶ Voir Fig. I donnant une vue d'Oran en 1786.

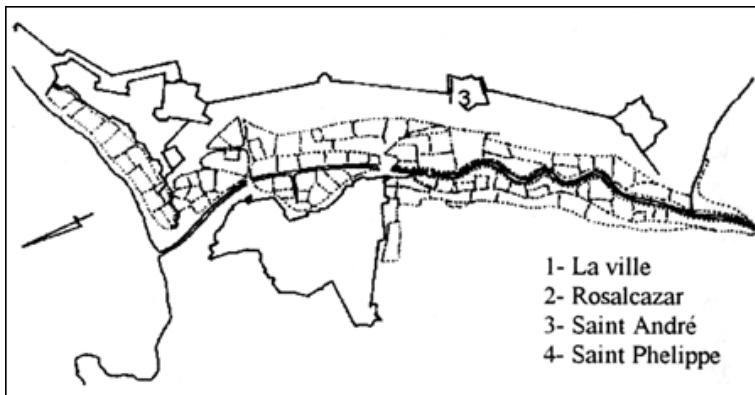
⁷ D'autres ravins marquent la topographie du site, mais le ravin de Ras el-Aïn est le plus important.

⁸ L'une datée de 1831 donne une vue d'Oran à partir de la Porte de Tlemcen, par W. Wyld ; l'autre de la même époque, donne une vue générale sur le pont de Canastel comprenant la partie nord du ravin, G. Esquer.

⁹ LESPES, R. - Op. cité. - p. 38

localisation, optimise l'utilisation des abords en pente depuis la naissance de l'Oued jusqu'à son embouchure. Une aire longue de

Fig.1. Le ravin de Ras El Aïn organisé en parcelles cultivées, et centre d'intérêt de la composition spatiale intra-muros. Dressée à partir du « Plano de la Plaza d'Oran »



3 kms¹⁰ environ sur une largeur moyenne de 250 ms, est exploitée en parcelles cultivées de dimensions et de formes diverses¹¹. Cette configuration spatiale présente deux particularités d'ordre statutaire : l'une est dans le fait que l'exploitation terrienne n'est pas rurale, l'autre correspond à une forme d'entreprise privée et collective. L'intérêt de ces particularités qui n'existent plus de nos jours¹², permet d'avoir au sein de la ville un grand espace planté où les enjeux économiques et sociaux donnent un sens à son existence¹³.

¹⁰ LESPES, R. : «Prenant naissance à environ 3 kms de la côte, il (le ravin de Ras el Aïn) a capturé... la source descendue des pentes du Murjadjo. Il reste étroit et tortueux jusqu'à la côte 40, à environ 750 ms de la mer. A partir de là (ancienne Porte de Tlemcen) le site s'élargit tandis que le talweg est rejeté sur la droite contre le talus du plateau qui va d'ailleurs en diminuant de déclivité sauf à son extrémité nord et en s'abaissant de 10 mètres (Camp St Philippe et Fort St André) à 80 puis à 60.» - p. 20.

¹¹ Fig. 1 établie à partir du Plano de la Plaza de Oran.

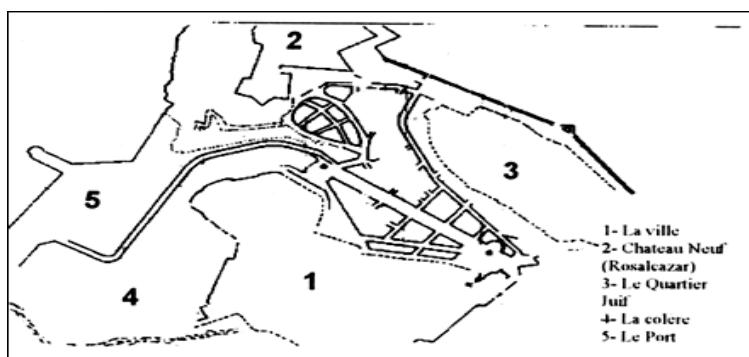
¹² On retrouve ce principe de regroupement de petites parcelles privées dans l'urbanisme moderne des grandes villes de quelques pays de l'Est de l'Europe. Conçus comme des espaces de détente, ils permettent de pratiquer le jardinage en week-end, d'établir des rencontres et des relations de voisinage par l'échange des produits récoltés voire leur commercialisation à petite échelle.

¹³ LESPES, R. : «Des témoignages abondent.. qui mentionnent dès le début de son histoire, les jardins de Ras el-Aïn et du ravin de l'Oued er-Rehi, fournisseurs de

2. La période coloniale française

Au début du XIXème siècle, et avant que les Français n'aient colonisé l'Algérie, ils avaient reproduit quelques documents cartographiques pour recueillir «*toutes sortes d'informations sur l'Algérie*»¹⁴. L'examen d'un document présenté sous forme de croquis¹⁵, montre que le ravin de Ras el-Aïn est présenté dans sa totalité morphologique, mais n'y figure pas comme étant un espace vital de la ville. Les éléments désignés relèvent de la prospection militaire et dessinent des repères tels que le tracé de l'oued, les chemins qui le sillonnent, les tours de gué, les portes de la ville et quelques moulins. Cette forme de représentation donne à supposer qu'il existait une idée dépréciative de la consistance du ravin dans les velléités du colonialisme français. On remarque d'ailleurs que ce qui fut désigné sous les expressions de «*village*» et «*faubourg*» devient «*gourbis de Ras el-Aïn*» à partir de 1830.

Fig. 2. Urbanisation du ravin de Ras el-Aïn à partir de 1845. Dressée à partir du « Plan de la ville d'Oran », levé par M. Ferrey et reproduit par le Service de la Topographie et de l'Organisation Foncière pour la Société de Géographie et d'Archéologie



légumes et de fruits, comme aussi ceux de l'Aïn Rouina, du Ravin Blanc et de Canastel».- p. 40.

¹⁴ EPALZA (de) M., VILAR, J.- p. 224. Il s'agit notamment du «Plan topographique de l'ancienne enclave d'Oran (vers 1500)» dont le commentaire ajoute que ce relevé avait pour objectif «...une expédition punitive contre Alger et ses dépendances maritimes. Le plan est fait sans trop de soins. Il y a de très grosses erreurs, comme le fait de situer le village d'Ifre ou milieu de potagers d'Oran». Des recherches restent à mener concernant cette période charnière précédant l'installation définitive des colons français.

¹⁵ Celui du Capitaine Levret datée en 1831, rapporté par DERRIEN, I. dans «Les Français à Oran depuis 1830 jusqu'à nos jours».

Les transformations du ravin commencent avec les premières années de l'occupation d'Oran¹⁶. Elles consistent à le combler dans la partie nord sur près de la moitié de sa longueur détruisant ainsi toutes les parcelles plantées en aval, entre la Porte de Tlemcen et l'embouchure de l'oued. Le Boulevard Malakoff s'y substitue, limité par la Place des Quinconces d'une part, et la Place Kleber d'autre part¹⁷. La fraction en amont du ravin continue d'exister morphologiquement mais a perdu le facteur essentiel de sa substance : l'eau. Deux raisons apparentes ont concouru à faire disparaître cet élément. L'une a consisté à capter les eaux de sources pour alimenter la ville en expansion, d'où la réalisation de réservoir et de « *machines élévatrices* »¹⁸, l'autre s'est traduite par le rejet des eaux de pluie qui aboutissaient au ravin, dans une canalisation souterraine en direction de la mer¹⁹. Un déchiffrage cartographique successif, montre que le restant du ravin de Ras el-Aïn ne se présente plus que comme un espace résiduel sans activité majeure. Le premier Plan Directeur du Groupement d'Urbanisme dressé par J. Durin en 1960 à la veille de l'indépendance, récupère le ravin à des fins ludiques et le conçoit comme un futur espace vert. Sur le plan de la toponymie, le nom de Ras el-Aïn du faubourg d'antan se réduit à désigner un chemin de parcours²⁰ dont le tracé lié au site du ravin est fortement tributaire des pratiques du passé.

¹⁶ LESPES, R. : « *L'un des premiers soins du Général Boyer, après notre occupation en 1831, fut de faire raser toutes les masures qui masquaient les vues du côté de l'Est, entre le Château-Neuf et le Fort Saint Philippe. On fit de même dans la suite pour tous les gourbis qui du côté de Ras el-Aïn, pouvaient servir d'embuscades et permettre à des assaillants de se glisser jusqu'aux remparts* ».- p. 157.

« *Les travaux exécutés... entre 1832 et 1844...: Le boulevard de Ras el-Aïn, futur boulevard Malakoff et la rue des Jardins. La première de ces créations fut réalisée, sous l'inspiration et la direction de l'Ingénieur Aucour, par le comblement du ravin de Ras el Aïn à l'intérieur des murs.* » p. 150.

¹⁷ Fig. 2. Urbanisation du Ravin de Ras el-Aïn à partir de 1845.

¹⁸ LESPES, R. : « *En 1892, à la suite d'une campagne de presse qui dénonçait comme malsaine les eaux de Brédeah et signalait le mauvais état de l'usine et de la conduite, on se décidait à substituer complètement à ces eaux celles de Ras el-Aïn, pour l'alimentation des habitants* ».- p. 290.

¹⁹ LESPES, R. : « *(Oran) comprenait trois collecteurs majeurs écoulant par simple gravité jusqu'à la mer les eaux de pluie et les eaux usées de la ville proprement dite* ». - p. 311.

²⁰ Ce chemin est par la suite promu au niveau de rue et de route.

3. Le ravin de Ras el-Aïn dans les plans d'urbanisme post-coloniaux

Au lendemain de l'Indépendance, Oran reconsidère la programmation de ses espaces verts. Un plan de la ville du Service de l'Urbanisme daté le 12 juillet 1964, spécifie les états actuels et projetés des espaces verts. Le ravin de Ras el-Aïn n'y figure pas comme projet. Il se présente sous forme de zone sans désignation entre les groupes de quartiers Eugène-Etienne et les Planteurs à l'Ouest, et le camp militaire dénommé Saint-Philippe à l'Est²¹.

A partir de 1975, apparaît l'étude du Plan Directeur d'Urbanisme d'Oran. L'examen du plan de synthèse de l'occupation du sol²² montre une *zone de rénovation* à l'ouest de la ville et dans laquelle se situe le ravin. Elle se développe sous une vaste forme oblongue et hachurée. Une ligne abstraite la divise transversalement en deux parties dont l'une est dénommée Sid el Houari, tandis que l'autre, sans limites précises juxtapose les noms de Ras el-Aïn et Les Planteurs. Ce mode de représentation qui ne reflète pas la notion *d'occupation de sol*, donne à supposer qu'il n'y avait pas suffisamment de données concernant la zone et qu'elle nécessitait par conséquent une étude particulière. En tout état de cause et selon les indications de la légende, aucun critère d'affectation ou d'usage du ravin n'apparaît dans l'étendue délimitée.

En 1988, l'Institut National de Cartographie (INC) produit un plan actualisé d'Oran avec sa nouvelle toponymie. Le ravin représenté en couleur verte dans sa totalité est traversé par quelques sentiers de cheminement piétonnier. Il ne comporte aucune dénomination, tandis que les *rue* et *route* du *Ravin de Ras el-Aïn* sont rebaptisées sous la même appellation de rue *Abderahmane Ahmed*. Le nom de *Ras el-Aïn* est affecté à un quartier au sud du ravin en substitution à celui de *Terrade* de la période coloniale. Ce geste symbolique qui remet Ras el-Aïn dans son site d'origine, semble lui donner la dimension historique qui lui revient à l'échelle urbaine, mais elle reste inachevée sur le plan urbanistique. On remarque dans ce sens que les amores

²¹ Ce défaut de considération du ravin à cette époque, n'est pas encore expliqué. Il serait probable et en toute hypothèse, que la proximité du camp militaire qui domine la rive Est du ravin, pourrait en être une cause.

²² *Plan n°1, Etude de Tissu Urbain de la Ville d'Oran, SYNTHESE, OCCUPATION DU SOL. Ecotec-d.e.g. Oran. Direction Régionale d'Oran, 26 Bd Adda Benaoudda, Bureau National d'Etudes Economiques et Techniques.* Il est à noter que ce plan ne comporte pas de date à l'origine. Une enquête auprès de l'administration concernée a permis de le situer à mai 1978. L'échelle est au 1:5000.

d'aménagement qui y sont engagées manquent de cohérence à l'égard du contexte culturel, social et économique actuel. L'absence de diagnostic pour justifier les interventions se traduit par la reprise de projets qui datent de la période coloniale. C'est le cas de la réalisation d'un tronçon de voie rapide d'une part et du téléphérique qui traverse le ravin d'autre part, pour relier la ville au sommet du Murdjadj. Leur conception²³ se comprenait dans l'esprit de donner au site la vocation touristique caractérisant sa structure morphologique originelle²⁴.

En 1990, l'entreprise communale ECOVERT produit une étude sur les espaces verts de la ville²⁵. Le dossier comprend un inventaire, une présentation du *potentiel verdure* et des *vocations des zones homogènes*. La zone du ravin y figure comme potentiel de verdure sous la désignation *d'espace naturel* mais aucune orientation d'intervention ne lui est spécialement signifiée. Il reste à définir s'il relève d'une zone à *valoriser*, à *réhabiliter*, à *préserver* ou à *intensifier* selon les critères établis par l'étude.

Parallèlement cette même entreprise élabore en 1993, un projet sur une partie talutée du ravin de Ras el-Aïn pour y créer une *forêt récréative de 23 hectares*. Conçu de manière autonome, le projet ne prend pas en considération la voie rapide sur pilotis qui traverse le ravin longitudinalement et qui s'arrête en promontoire à l'extrémité du boulevard Kheddim Mustapha (ex Malakoff puis Stalingrad). La réalisation de ce tronçon de voie effectuée en aparté, avait pour objectif de relier la route de Tlemcen à celle du port, et de détruire par conséquent le centre historique de la ville²⁶. Cette manière de penser

²³ LESPES, R. : «Entre temps surgissait une autre proposition qui aurait pu être plus intéressante pour la ville entière et pour le tourisme. M.M.P. GACHET et Cie projetaient en 1894 de construire un funiculaire à moteur hydraulique entre la porte du ravin de Ras el-Aïn et le marabout de Sidi Abd el Kader EL MORSLI qui domine Santa Cruz ; il s'agissait d'une ligne de 2000 m. de longueur et d'une escalade de 360 m. avec 0 m, 18 de pente ». - p. 227.

²⁴ LESPES, R. : (Cayla) « ..hanté par l'exemple d'Alger, où l'hivernage était cependant en décroissance, à cause de la concurrence de Biskra et surtout du Caire, la prétendue prospérité de cette industrie (la tourisme) avait été fortement exagérée, songeait à faire d'Oran et des versants de Ras El Aïn, "une station hivernale d'avenir ». - p. 211.

²⁵ Le dossier d'inventaire est accompagné de 3 cartes non datées, à l'échelle 1:7500.

²⁶ LESPES, R. : «Deux artères nouvelles sont en outre projetées. L'une destinée à relier plus directement la route de Tlemcen au port à travers la vieille ville, par la Place des Quinconces, forme le prolongement vers le sud du Docteur Molle (ancien Boulevard Malakoff) sur le flanc droit du ravin de Ras el-Aïn, où elle passe un moment en tunnel, et, contrebas du Camp Saint Philippe, pour rejoindre la route de Tlemcen près des Nouvelles Arènes. Large de 20 mètres, il est en outre doublé par le chemin vicinal actuel de la rive gauche élargi à 15 mètres ». - p. 256.

se heurte aujourd'hui, à une problématique d'aménagement structurée par le nouveau concept d'écologie urbaine.

4. Quel avenir pour le ravin de Ras el-Aïn ?

La dimension écologique du problème posé à la ville par le ravin de Ras el-Aïn est de plusieurs ordres. Elle se définit par rapport à la structure du site qu'il faut comprendre à travers le sens de son identité et de son caractère. C'est à partir de ce couple de concepts qu'il convient d'entrevoir les ressources que le ravin peut offrir à la ville. A ce titre les intentions préliminaires à l'étude du Plan Directeur d'Aménagement Urbain (PDAU) d'Oran²⁷ lancé en 1994, annonçaient en substance que «*Les règlements d'urbanisme seront conformes à l'esprit de la loi 90/29 du 1/12/90...* »²⁸. Parmi les orientations données il s'agit de considérer et développer les aspects culturels dans la démarche conceptuelle d'aménagement. L'effort annoncé d'inscrire «*l'aspect historique... à partir d'une recherche documentaire et traces archéologiques ainsi que certains témoignages oraux* »²⁹ dans l'étude, signifiait l'idée de concrétiser ces aspects pour transgresser le niveau technique des études d'urbanisme. Mais il s'avère en définitive et notamment au niveau des débats publics, que le côté culturel n'a jamais été véritablement abordé³⁰. L'éclipse du ravin de Ras el-Aïn en est une illustration dans la mesure où il n'apparaît pas comme ayant été une réalité au passé substantiel et remarquable.

L'examen cartographique de la délimitation des zones de POS, indique que la configuration du ravin sans être nommé, appartient à la Zone Hai Si Salah et apparaît comme espace vert. Il figure ainsi parmi les interventions préconisées, d'une part en matière *d'aménagement des espaces verts* et d'autre part en *restructuration et équipement des sites à maintenir*. Dans les caractéristiques de la zone, la *servitude de la voie rapide* qui le traverse est présentée en terme de contrainte. Le problème du ravin ne s'y définit pas comme un site historique à valider mais comme une *échancrure*³¹ à aménager sans considération du cours des pratiques passées et présentes ni de l'environnement qui s'y rattache.

²⁷ L'étude du PDAU d'Oran est achevée en 1997.

²⁸ Bureau d'études URSA, *Projet de contrat*, soumission pour l'étude du PDAU d'Oran, 1994.

²⁹ Idem.

³⁰ En témoignent les documents du PDAU, les P.V. des différents débats publics qui ont eu lieu et les articles de presse.

³¹ Pour reprendre une expression de LESPES, R. - Op. cité.

Il s'offre aujourd'hui comme un héritage à valoriser et un fonds d'idées à exploiter dans la perspective d'une composition urbaine qui puisse lui donner la mesure de sa particularité. Situer l'image du ravin de Ras el-Aïn au niveau d'un espace majeur, c'est lui restituer l'importance de son échelle multidimensionnelle. Son intégration comme projet urbain est à concevoir en un ensemble d'interventions en adéquation avec les pratiques sociales et les exigences du présent. La tâche renvoie à considérer le ravin de Ras el-Aïn comme un événement auquel il s'agit d'attribuer la valeur paysagère qui lui assurait une fonction sociale et économique. Le problème se pose en terme d'enjeu de l'aménagement d'un tel site comme espace praticable et lieu d'échange susceptibles de conforter la vocation d'Oran.

Bibliographie

- BENKADA S., «Espace urbain et structure sociale à Oran de 1792 à 1831», DEA ?, Institut des Sciences Sociales, Oran 1988.
- DERRIEN I., «Les Français à Oran depuis 1830 à nos jours», Imp. Nicot, 1886.
- EPALSA (DE) M. & VILAR J., « Plans et cartes hispaniques de l'Algérie» XVIème-XVIIème Siècles.
- ESQUER G., «Iconographie historique de l'Algérie. Depuis le XVIème siècle jusqu'à 1871».
- LESPÈS R., «Oran, études de géographie et histoire urbaine», 1830-1930.
- LE PDAU D'ORAN, Bureau d'études URSA, Oran 1997.